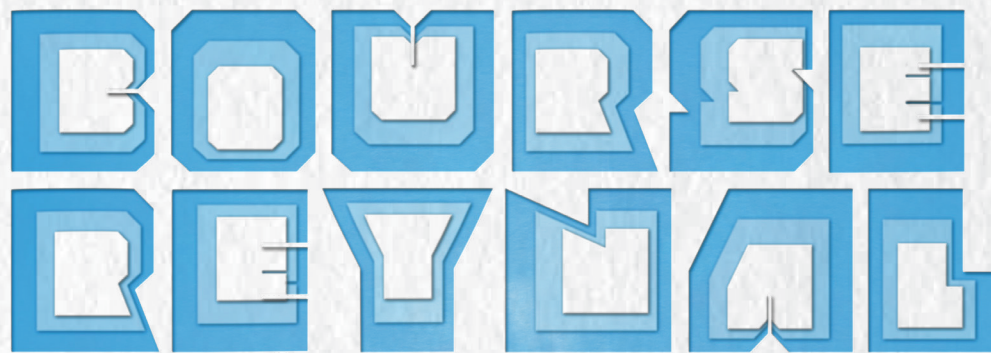




2026

APPEL À CANDIDATURES

**10 000 €
attribués à une
ou un jeune artiste
travaillant
sur papier**

**Calendrier
1^{er} avril au 4 mai 2026 :
inscriptions**

**Entre le 1^{er}
et le 15 mai 2026 :
présélection**

**Entre le 1^{er}
et le 15 juillet 2026 :
sélection**

La Fondation Jean-Claude Reynal, du nom d'un artiste graveur français, attribue une bourse qui permet à un jeune artiste plasticien travaillant sur papier d'effectuer un voyage d'étude à l'étranger.

Suite au décès de Jean-Claude Reynal en 1988, et selon ses vœux, son père Georges Reynal s'est tourné vers la Fondation de France pour créer sous son égide une fondation à son nom. Cette fondation attribue une bourse à un jeune artiste pour financer un séjour d'étude à l'étranger et réaliser un projet pictural.

Jean-Claude Reynal, qui s'est illustré dans le domaine de la gravure originale en couleur, avait lui-même eu la chance d'effectuer des voyages d'études, d'abord à San Francisco, puis à Oslo. Son parcours créatif s'est ensuite enrichi de nombreux autres séjours à l'étranger. En tant que professeur, il a également régulièrement organisé des séjours et stages créatifs réunissant enseignants et élèves. La fondation qui porte son nom et lui rend hommage permet ainsi de perpétuer cette initiative.

La Bourse Jean-Claude Reynal, sous l'égide de la Fondation de France et avec la collaboration de l'ebabx école supérieure des beaux-arts de Bordeaux, école où Jean-Claude Reynal a étudié, lance un appel à candidatures international et attribue une bourse de 10 000€ à une ou un jeune artiste travaillant sur papier* sans distinction de formation ou de pays d'origine.

* Dessin, illustration, collage, aquarelle, estampe, affiche, fusain, pastel, encre, graphite, crayon, gravure...

Dans l'esprit de son fondateur Jean-Claude Reynal, la bourse permet soit :

- une mobilité à l'étranger pour les artistes résidents en France
- une venue en France pour les artistes étrangers.

**La durée du séjour est de 3 mois minimum et de 6 mois maximum.
Le montant de la bourse s'élève à 10 000 €.**

CONDITIONS

Peut concourir tout artiste âgé de 20 à 30 ans, sans distinction de formation ou de pays d'origine, qui développe une pratique sur papier depuis au moins 2 ans.

Versement de la bourse :

70% du versement de la bourse au moment où le candidat est retenu et lauréat, puis 30% à l'issue de la réalisation de son projet : compte-rendu obligatoire.

Une publication, une restitution ou encore une exposition pourra rendre compte de cette expérience.

Le lauréat autorise la Fondation Reynal et l'ebabx école supérieure des beaux-arts de Bordeaux à reproduire une œuvre de son choix, sur le support de communication annonçant le concours suivant.

INSCRIPTION UNIQUEMENT EN LIGNE SUR : bourse-reynal.fr



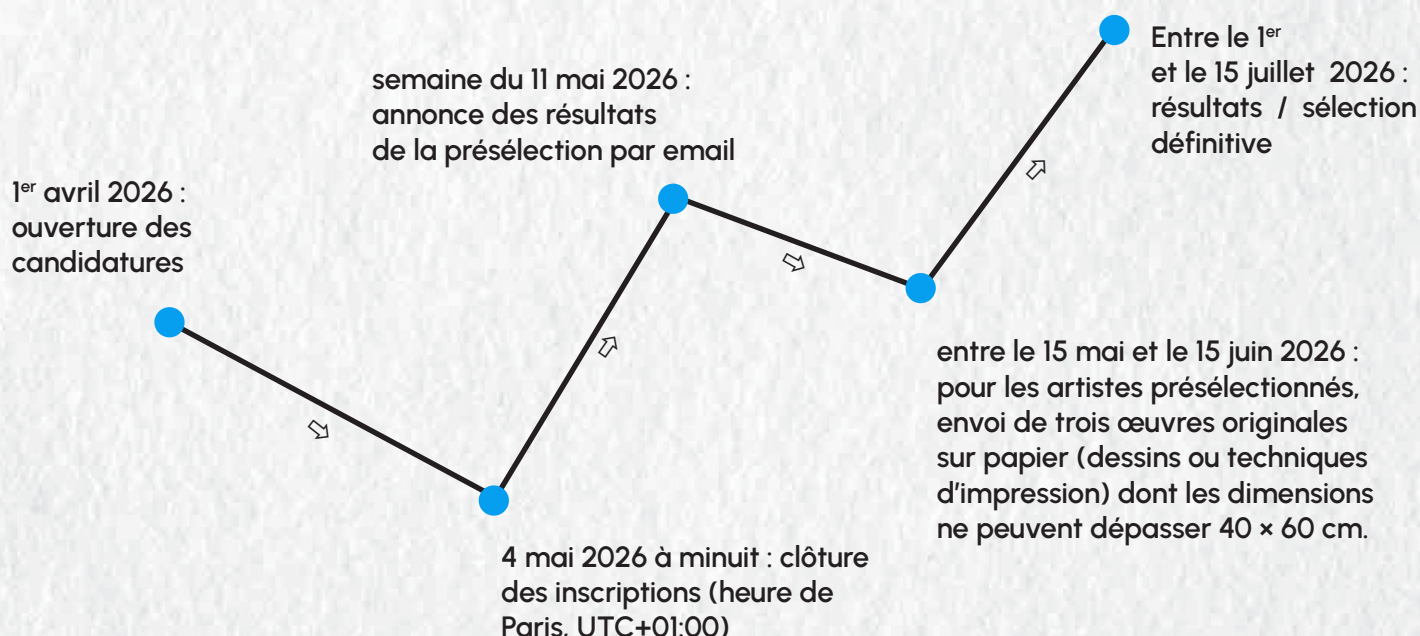
1) Remplir la fiche de candidature.

2) Déposez les pièces justificatives suivantes au format numérique :

- Curriculum Vitæ,
- pièce d'identité en cours de validité,
- dossier artistique
- et note d'intention.

La note d'intention devra très précisément présenter votre projet en lien avec votre démarche artistique générale et proposer un calendrier de réalisation.

CALENDRIER



Pour les artistes présélectionnés, les œuvres devront être déposées ou postées (cachet de la Poste faisant foi) avant le 15 juin 2026 auprès de :

HÉLÈNE SQUARCIONI
Bourse Jean-Claude Reynal
École supérieure des beaux-arts de Bordeaux
7 rue des Beaux-Arts
CS 72010
33088 Bordeaux cedex
France

Les trois œuvres originales seront retournées par la Poste dans les meilleurs délais pour les artistes non sélectionnés.

Votre adresse devra être valide jusqu'en octobre 2026.

JURY

Les dossiers seront examinés par le jury composé des personnalités suivantes :

- un-e représentant de la Fondation Jean-Claude Reynal
- un-e représentant de la Fondation de France
- direction de l'ebabx école supérieure des beaux-arts de Bordeaux
- direction des études de l'ebabx école supérieure des beaux-arts de Bordeaux
- un-e enseignant de l'ebabx école supérieure des beaux-arts de Bordeaux
- et des personnalités qualifiées

Renseignements



bourse-reynal.fr



© Jean-Claude Reynal

JEAN-CLAUDE REYNAL

Né à Bordeaux en 1938, Jean-Claude Reynal suit ses études à l'École des beaux-arts de Bordeaux tout en travaillant au journal Sud-Ouest, où il exerce une activité de photomécanique, alors en plein développement. Cette double formation, artistique et technique, marque durablement son parcours. Installé à Paris, il devient l'ami puis l'assistant de Stanley William Hayter à l'« Atelier 17 ». Leur collaboration, menée sur plusieurs années, contribue à renouveler l'approche de la gravure et à en élargir les possibilités. Au sein de l'Atelier 17, il est en contact régulier avec des artistes étrangers, ce qui renforce son intérêt pour les échanges internationaux. Deux bourses, Fulbright et Greenshields, lui permettent de poursuivre un séjour au San Francisco Art Institute, expérience déterminante dans son parcours. Son travail fait l'objet d'expositions en France et à l'étranger, notamment au Canada, à Rome, à Londres et à Osaka. Atteint par la maladie, il poursuit néanmoins son activité jusqu'à la fin de sa vie. Après son décès en mars 1988, et à l'initiative de son père, Georges Reynal et sous l'égide de la Fondation de France, une fondation est créée pour soutenir de jeunes créateurs dans leurs projets et les inciter à effectuer un séjour d'étude à l'étranger.